



ÉCOLE DU VAL-JOLI
1735, boul. Pie XI Nord
Québec QC G3J 1L6
Tél : 418 686-4040 Téléc : 418 847-7266

Information aux parents
DOCUMENT À CONSERVER

Nature et moments des principales évaluations retenues pour l'année scolaire 2018-2019

Classe de 2^e année du 1^{er} cycle

Titulaires : Marie-Hélène Rancourt, Katherine Gosselin, Nancy Royer, Lianne Létourneau

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, voici des renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages que votre enfant vivra au cours de la présente année scolaire.

Dans toutes les matières, l'évaluation de votre enfant se fera en deux temps :

1. pendant chaque étape, il sera évalué par des tâches ponctuelles et régulières qui permettront à l'enseignant de vérifier les connaissances qu'il acquiert et les compétences qu'il développe; cette évaluation « continue » a pour fonction essentielle de suivre ses apprentissages et de l'aider dans son cheminement scolaire;
2. à la fin de l'étape, votre enfant devra réinvestir ses acquis dans des tâches plus complexes qui permettront de vérifier s'il maîtrise les connaissances et les compétences prévues par le programme.

Dans certaines matières seulement et pour certaines années seulement,

3. en fin d'année, et dans certaines compétences disciplinaires : français (lecture, écriture), mathématique, anglais, les élèves auront des épreuves communes :
 - ↳ soit des épreuves de la commission scolaire communes à toutes les écoles de la commission scolaire de la Capitale dont le résultat sera pris en compte uniformément d'une classe à l'autre;
 - ↳ soit des épreuves ministérielles, communes à tous les élèves du Québec, dont le résultat représentera 20 % de la note de l'année de la compétence ou des compétences évaluées.

Vous trouverez à l'intérieur de ce document les principales évaluations planifiées par l'enseignant titulaire et les enseignants spécialistes qui enseigneront à votre enfant.

À la dernière page du document, vous trouverez le calendrier des principales communications officielles.

Dans le présent document, la forme grammaticale indique aussi bien les hommes que les femmes

Document produit par la Commission scolaire de la Capitale, Services éducatifs des jeunes, 7 avril 2011

Classe 2^e année du 1^{er} cycle

Nom des enseignants titulaires : Marie-Hélène Rancourt, Katherine Gosselin, Nancy Royer, Lianne Létourneau,

1. Compétences disciplinaires	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
Français, langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> • Lire : 50 % • Écrire : 30 % • Communiquer oralement : 20 % 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de tâches à la suite d'une lecture - Rédaction de textes variés - Discussions, causeries ou autres échanges, formels ou informels 		
Mathématique <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre une situation-problème : 20 % • Utiliser un raisonnement mathématique : 80 % 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluations des concepts - Situations d'application - Situations-problèmes 		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté¹	<ul style="list-style-type: none"> - Se repérer dans l'espace et dans le temps. 		
Science et technologie¹	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de science 		
Éthique et culture religieuse : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> - Discussions sur les besoins et sur les responsabilités de l'être humain - Association des fêtes à leur tradition d'origine - Expression de son point de vue et écoute de celui des autres (conversation, discussion) 		
Arts plastiques : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> - Activités d'appropriation de diverses techniques - Réalisation d'œuvres personnelles ou médiatiques - Activités d'appréciation 		
2. « Autres compétences »			
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser son travail <input checked="" type="checkbox"/> • Savoir communiquer <input checked="" type="checkbox"/> • Exercer son jugement <input type="checkbox"/> 	<p>Dans le bulletin, deux de ces compétences feront l'objet d'un commentaire qui précisera les forces ou les défis qui caractérisent votre enfant.</p>		

Signature des titulaires : _____

¹ Un commentaire pourra être placé dans le bulletin sur les connaissances et les stratégies que votre enfant développera dans cette discipline qui ne sera pas évaluée en pourcentage.

Nom des enseignants spécialistes	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
<p>Anglais, langue seconde :</p> <p><u>Anne-Marie Cloutier</u></p> <p>C1 - Comprendre des textes entendus : 60 % C2 - Communiquer oralement en anglais : 40 %</p>	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant guide et soutient l'élève dans ses apprentissages et évalue l'acquisition des connaissances prévues au programme.</p> <p>Il utilise des grilles d'observation pour noter les comportements attendus de l'élève (réactions de compréhension des consignes, des chansons, des histoires, des comptines et utilisation de mots anglais combinée à des gestes pour exprimer des besoins et communiquer des idées).</p> <p>À la première étape une note apparaîtra au bulletin pour la compétence 1.</p> <p>À la deuxième et troisième étape, une note apparaîtra au bulletin résultant des grilles d'observation pour les deux compétences.</p>		
<p>Éducation physique et à la santé : 100 %</p> <p><u>Annie Beaulieu</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques • Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques • Adopter un mode de vie sain et actif 	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant doit vérifier si l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • acquiert des connaissances et un certain savoir-faire moteur qui lui permettront de choisir et d'exécuter adéquatement des enchaînements et des combinaisons d'actions motrices. • développe un répertoire de connaissances, de savoir-faire moteur et de savoir-être nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action et à sa mise en œuvre avec un partenaire. • Pratique différents types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes. <p>La note qui apparaîtra au bulletin résultera de l'observation que l'enseignant aura faite de votre enfant à l'aide de grille d'évaluation, de grilles d'observation, de questionnaires et d'entrevues.</p> <p>Il est possible que votre enfant soit filmé dans un but évaluatif.</p>		
<p>Musique</p> <p><u>Anne-Marie de Pinte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Musique : 100 % 	<p>Tout au long de l'année et à l'aide de grilles d'observation, l'enseignant recueille des résultats au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de pièces et d'inventions musicales. Ces résultats permettent l'évaluation des compétences « inventer » et « interpréter » et portent notamment sur l'utilisation des techniques instrumentales, le respect du caractère expressif des pièces étudiées, l'utilisation des connaissances liées au langage musical et le respect des consignes de création; • des liens que votre enfant fera entre les œuvres entendues, les connaissances et/ou les sentiments qu'elles susciteront chez lui. Ces résultats constituent l'évaluation de la compétence « apprécier ». 		

IMPORTANT : COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS POUR LES PARENTS

- A. La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant dans chaque matière et à chaque étape résultera du jugement que l'enseignant portera sur l'ensemble des tâches que votre enfant aura faites.
- B. Dans chaque bulletin, après chaque matière, l'enseignant écrira au besoin un commentaire susceptible de préciser ou d'éclairer le résultat en pourcentage et donner des informations sur le développement des stratégies.
- C. De plus, différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : agenda, travaux envoyés à la maison, etc.

Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant durant la <u>semaine du 8 octobre</u> .
Premier bulletin	Le premier bulletin sera déposé sur le Portail dans la <u>semaine du 12 novembre</u> . Ce bulletin couvrira la période du <u>29 août</u> au <u>15 novembre</u> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera déposé sur le Portail dans la semaine du <u>18 février</u> . Ce bulletin couvrira la période du <u>19 novembre</u> au <u>21 février</u> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera déposé sur le Portail au <u>début du mois de juillet</u> . Il couvrira la période s'échelonnant du <u>25 février jusqu'à la fin de l'année</u> et comptera pour 60 % du résultat final de l'année. C'est dans ce troisième bulletin que sera communiquée la décision de classement de votre enfant pour l'année scolaire 2019-2020.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettront de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.

La directrice,



Francine Cantin